

Conférence de presse du 21 février 2012 « L'économie contre l'initiative sur les vacances »

Seul l'exposé prononcé fait foi.

Les trois arguments principaux contre l'initiative sur les vacances

Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse

La revendication « 6 semaines de vacances pour tous » suscite la sympathie. De plus, les auteurs de l'initiative avancent des arguments apparemment raisonnables pour justifier cette mesure : ils évoquent la nécessité pour les travailleurs de se reposer davantage et leur droit à bénéficier dans une mesure adaptée des gains de productivité réalisés. Un examen détaillé révèle toutefois que :

- 1. L'initiative est inutile pour un grand nombre de travailleurs.
- 2. L'initiative restreint la marge de manœuvre des partenaires sociaux pour négocier la réglementation des conditions de travail.
- 3. Avec les coûts supplémentaires qu'elle occasionnerait, l'initiative menace des emplois en Suisse.

Permettez-moi de vous exposer brièvement ces trois arguments contre l'initiative sur les vacances. Mes collègues approfondiront dans leurs exposés les raisons du refus exprimé.

Les travailleurs suisses ne sont pas en reste en matière de vacances

Bien que la législation actuelle donne droit à quatre semaines de vacances par an, un grand nombre de salariés bénéficient déjà d'une convention collective de travail ou d'une réglementation d'entreprise bien plus généreuse. Ainsi, les salariés du secteur du bâtiment, de la branche de l'impression et de l'industrie horlogère ont droit à cinq semaines de vacances et à une semaine de plus à partir de 50 ans. L'industrie chimique et pharmaceutique a mis en place une solution presque aussi généreuse et, dans l'industrie MEM, les collaborateurs dès 40 ou 50 ans sont encore mieux lotis. Le droit effectif aux vacances est également nettement supérieur au minimum légal dans d'autres branches. En règle générale, il faut ajouter entre huit et dix jours de congé payés. Et les collaborateurs peuvent souvent prendre des jours de congé pour compenser des heures supplémentaires.

On ne peut pas dire que les travailleurs suisses soient en reste en matière de vacances et ils ne sont pas à plaindre en comparaison internationale. En effet, il ne suffit pas d'examiner les réglementations légales, il faut comparer le droit effectif aux vacances. Affirmer, comme le font les auteurs de l'initiative, que les salariés suisses ne disposent pas des plages de repos nécessaires contredit totalement les études relatives à la satisfaction par rapport au travail et les statistiques relatives aux absences : plus de 85 % des travailleurs suisses déclarent qu'ils parviennent à concilier le travail et les loisirs de manière satisfaisante. Et les absences pour cause de maladie ne sont pas plus nombreuses en Suisse, mais au contraire moins nombreuses que dans des pays qui accordent davantage de vacances. Contrairement à ce qu'affirment les auteurs de l'initiative, augmenter les vacances n'est pas le bon moyen de lutter contre le stress.



Les réglementations différenciées négociées par les partenaires sociaux ont fait leurs preuves

Si un grand nombre de salariés ont déjà droit à plus de quatre semaines de vacances, pourquoi nous opposons-nous à l'augmentation du droit légal aux vacances ? Il est primordial que les bonnes conditions offertes en matière de vacances en Suisse soient adaptés par les partenaires sociaux concernés aux possibilités et aux besoins des différentes branches ou entreprises. En cas d'augmentation du droit légal minimum de quatre à six semaines de vacances, cette possibilité de se différencier disparaîtrait. Les partenaires sociaux n'auraient plus de marge de manœuvre pour négocier des solutions pragmatiques. C'est pourtant aux branches et aux entreprises de négocier de quelle manière les travailleurs tirent profit des gains de productivité. Ces derniers ne doivent pas nécessairement être répercutés sous la forme d'un allongement des vacances. Les salariés sont nombreux à attacher autant d'importance à d'autres éléments constituant les conditions de travail, comme l'horaire de travail hebdomadaire, le salaire ou les prestations sociales. Il est incompréhensible que les syndicats appellent le législateur à donner unilatéralement la priorité aux vacances et à abandonner un champ de négociation classique.

La hausse des coûts menace l'emploi

En Suisse, la répartition des gains de productivité par les partenaires sociaux fonctionne bien et on ne saurait parler d'un besoin de rattrapage ou d'une augmentation des vacances. Quand ils affirment le contraire, les initiants se fondent sur des calculs erronés. Ils mettent en regard les gains de productivité de l'ensemble de l'économie, y compris ceux obtenus grâce à des changements structurels, et l'évolution de l'indice des salaires, qui ne tient pas compte de ces changements. Si on analyse les bons chiffres, il apparaît que la productivité et les salaires ont évolué pour ainsi dire en parallèle pendant les vingt dernières années. Il en ressort que les coûts du travail sont élevés. Ils sont supérieurs de 25 %, voire un tiers, à ceux d'économies concurrentes importantes et entravent déjà la compétitivité internationale des entreprises suisses.

Dans ce contexte, il serait irresponsable d'accepter la hausse des coûts induite par l'initiative sur les vacances. En effet, pour les entreprises concernées, une semaine de vacances supplémentaires accroît de plus de 2 % les coûts bruts de la main-d'œuvre. Il faut s'attendre à des coûts avoisinant 6,3 milliards de francs pour l'ensemble de l'économie – selon une estimation prudente. En outre, les entreprises risquent de devoir faire face à des coûts d'organisation et à une baisse de la création de valeur. Les PME seraient particulièrement touchées. De nombreuses entreprises ne pourraient pas faire face à ces charges et devraient raboter d'autres prestations ou supprimer des emplois.

Il reste à espérer que, le 11 mars prochain, les électeurs pèseront tous les intérêts en jeu et qu'ils résisteront à la tentation d'accepter l'attrait trompeur de vacances supplémentaires. Un NON est aussi et surtout dans l'intérêt des travailleurs!